

Monsieur le Sénateur,
Monsieur le Président de l'EPT Grand Paris Grand Est,
Monsieur le Conseiller régional,
Madame et Messieurs les maires
Mes chers collègues,
Mesdames et messieurs,

Mes premiers mots seront évidemment pour remercier celles et ceux qui viennent, de nouveau, de me confier cette belle fonction de maire des Pavillons-sous-Bois. Je m'emploierai, comme je l'ai toujours fait, à assumer cette charge avec énergie, responsabilité et intégrité.

Je veux ensuite saluer celle qui vient, après plus de 5 années à la tête de notre ville de prendre une décision difficile.

Ma chère Katia, je ne trahirai pas un secret, puisque tu nous l'as dit, en rappelant combien, en octobre 2017, tu étais à la fois fière à l'idée de devenir la première femme maire de notre commune mais aussi combien, parce que c'est dans ton caractère, tu appréhendais ces nouvelles responsabilités malgré une expérience d'élue locale déjà très importante.

Pour ma part, je n'étais pas inquiet. Depuis 2001, j'avais pu mesurer ta capacité de travail, comme adjointe à l'éducation puis comme première adjointe à partir de 2008 et comme conseillère départementale depuis 2004 ; j'avais aussi pu mesurer ta capacité à écouter les autres, l'empathie dont tu fais toujours preuve et cette ténacité à trouver des solutions pour aider celles et ceux qui en ont besoin...

... et je rajouterai ta fermeté et ton courage physique car, peu de gens le savent, mais tu n'hésitais pas non plus à sortir, en pleine nuit, avec la police municipale, pour te rendre sur les points de deals par exemple pour tenter de mettre un terme aux nuisances subies par les riverains.

Certes, jamais, avant 2001, tu n'avais imaginé t'engager un jour en politique, encore moins devenir maire des Pavillons-sous-Bois.

Mais, si un parcours politique est parfois fait de rencontres et de circonstances ; il est surtout fait de volonté, de travail et de qualités humaines... tu nous as amplement démontré que tu étais digne de porter la plus haute responsabilité au sein de ce conseil. Alors sois-en fière...

Tu as assumé cette fonction de premier magistrat de notre commune pendant les années probablement les plus difficiles que nous ayons connues depuis 1995.

En effet, le 17 mars 2020, au surlendemain de ta brillante élection au premier tour des municipales - avec plus de 70% des voix - la France était confinée. Tu as alors dû faire face à une situation inédite à laquelle, disons-le, ni l'État, ni notre système de santé, ni les collectivités locales, pas plus que les Français n'étaient préparés.

Il a alors fallu trouver des masques pour le personnel de la ville et pour la population, assurer la continuité des services publics essentiels comme l'État nous le demandait, obtenir et faire fonctionner un centre de vaccination. Après chaque confinement, malgré les absences des agents communaux également

touchés par le COVID, il a fallu faire fonctionner nos crèches, si essentielles pour les familles, et nos écoles afin que les jeunes puissent continuer à préparer leur avenir.

Une fois encore, ici aux Pavillons-sous-Bois, comme partout en France, dans nos 35.600 communes, nous avons pu mesurer et démontrer combien cet échelon de notre démocratie, la commune, était important car le seul véritable échelon de proximité, au contact direct de la population.

Mais tu as aussi, depuis 2017, assumer la défense des intérêts de notre ville au sein de l'intercommunalité, l'EPT Grand Paris Grand Est et ce ne fut pas toujours une partie de plaisir.

Tu as également, depuis 2017, poursuivi et mené à terme les projets de la majorité municipale avec, entre autres, l'ouverture de la nouvelle école élémentaire Jean Macé, de la nouvelle crèche des Moussaillons, la rénovation des équipements sportifs – la piste d'athlétisme et le bâtiment des boulistes, la réhabilitation du premier pavillon de garde, le remplacement de notre système de vidéosurveillance, l'augmentation des effectifs de la police municipale, le passage en LED de notre éclairage public... J'en passe. J'ai lu tout dernièrement que l'opposition nous appelait à sortir de l'immobilisme ; eh bien voilà une drôle de définition de l'immobilisme...

Ma chère Katia, aujourd'hui se tourne une page de ta vie et nous savons que Jean-Paul, ton compagnon, s'en réjouit plus que tout autre... tu vas enfin retrouver du temps pour toi, pour lui, pour tes enfants et tes petits-enfants... Ils

l'attendaient depuis un moment... mais je devine aussi que c'est avec un gros pincement au cœur.

Mais tu ne nous quittes pas puisque tu continueras à siéger parmi nous, au sein de ce conseil, comme au sein de celui de l'EPT, et que je vais te confier encore quelques responsabilités ; nous en reparlerons lors de notre séance du 16 février prochain.

Ma chère Katia, encore une fois, merci pour ton engagement au service de notre ville et de ses habitants. La vie politique est passionnante mais de plus en plus exigeante et trop souvent, ceux qui formulent des critiques à l'emporte-pièce contre les élus locaux ou nationaux, n'ont aucune idée de l'engagement qu'elle demande. Nous savons, ce que tu as fait pour cette ville et ce que nous te devons. Merci.

Mes chers collègues,

Je veux maintenant, en quelques minutes, tracer les grandes lignes de la feuille de route qui sera la nôtre jusqu'en 2026.

... et parlons tout d'abord de sécurité. Nous achèverons cette année la rénovation complète de notre système de vidéosurveillance et son extension, portant le nombre de caméras à près de 80.

Certains, ici dans l'opposition, doutent toujours de son efficacité et refusent même de voter les crédits. Eh bien pour tenter une dernière fois de les convaincre, je veux vous faire part du dernier succès de notre police municipale.

Il y a une dizaine de jours, grâce à la vidéosurveillance, la police municipale et la police nationale ont intercepté, en flagrant délit, une camionnette remplie de bonbonnes de protoxyde d'azote manifestement en train de livrer le point de deal situé avenue Georges Pompidou, près du collège Anatole France.

Le livreur a été intercepté et l'enquête est en cours. Je le dis avec fermeté, si jamais il était possible d'identifier les individus auxquels étaient destinées ces bonbonnes et qu'il était avéré qu'ils sont bien locataires de l'Office HLM Départemental, nous demanderons l'expulsion des familles concernées. Nous n'accepterons pas que quelques individus pourrissent la vie d'un quartier.

D'autre part, avec l'augmentation des effectifs de notre police municipale, il est devenu nécessaire d'en agrandir les locaux. Ce sera fait en y consacrant la totalité du bâtiment Claude Érignac, après réaménagement, et en regroupant les services du maintien à domicile avec ceux du service des soins à domicile.

La sécurité publique est l'une de nos priorités et nous y consacrons des sommes importantes. Rappelons néanmoins qu'elle est d'abord de la responsabilité de l'État et que nous pâtissons toujours de l'absence d'un commissariat de police que notre rattachement à celui de Bondy ne peut pas remplacer.

Depuis plus de dix ans, nous demandons des moyens supplémentaires qui ne sont jamais venus. Et d'ailleurs, dans l'état de vétusté et d'exiguïté du commissariat de Bondy, je ne vois pas très bien comment ils pourraient venir.

Il semble que le dossier de reconstruction de ce bâtiment soit ouvert. Je vais de nouveau, comme Katia COPPI l'a encore fait récemment, me rapprocher du Préfet de police de Paris afin de savoir dans quels délais ce dossier pourrait aboutir et si, enfin, des effectifs supplémentaires pourraient être obtenus.

Mais nous reposerons également la question d'un rattachement de notre ville au commissariat de Livry-Gargan situé aux limites des Pavillons-sous-Bois.

En matière de santé, nous travaillons actuellement, avec des médecins libéraux, sur un projet d'installation d'un cabinet médical à la Fourche, sur l'un des terrains appartenant à la commune.

Nous allons également, dès la semaine prochaine, étudier dans quelles conditions nous pourrions redynamiser notre centre municipal de santé qui souffre d'un manque de praticiens. Il semble qu'il soit maintenant possible d'envisager des structures mixtes public-privé avec des médecins libéraux ; nous allons creuser cette piste pour tenter de palier nos difficultés de recrutement.

La transition énergétique fera également partie de nos priorités. Nous achèverons, dès cette année, la transformation complète de notre éclairage public en LED. C'est bon pour la planète, ce sera également bon pour notre budget.

Il serait d'ailleurs utile que le département de la Seine-Saint-Denis fasse de même sur les voies départementales puisque ce sont les communes qui paient la facture d'électricité et elle représente près de 20% de notre facture d'éclairage public. Malheureusement, à ce jour, nous n'avons aucune information sur les intentions du conseil départemental en la matière.

Côté bâtiments publics, comme la loi nous l'imposait, nous avons fait réaliser le diagnostic énergétique de notre patrimoine. Première remarque, contrairement à ce qu'ont écrit certains, il n'y a pas de passoires thermiques parmi nos bâtiments. Ils sont presque tous classés dans la moyenne, c'est-à-dire D, sur une échelle qui va de A à G, y compris, par exemple, l'ensemble mairie-Espace des Arts, qui date pourtant des années 60-70 ou l'école Julie-Victoire Daubié, bien plus ancienne.

Tout cela n'est pas le fruit du hasard. Nous avons, au fil du temps, déjà réalisé certains travaux, en remplaçant les chaudières les plus anciennes ou en posant du double vitrage.

La loi nous demande, d'ici 2030, de réduire de 40% leur consommation, en référence à une moyenne calculée sur les dix dernières années. Il faudra y consacrer une douzaine de millions d'euros selon l'étude, chiffre qu'il faudra malheureusement réactualiser en tenant compte de l'inflation.

En matière d'urbanisme et d'aménagement, l'EPT Grand Paris Grand Est poursuit, en concertation étroite avec les communes, son travail d'élaboration du PLU intercommunal.

Je peux d'ores et déjà vous annoncer que, bien évidemment, il n'est pas question de toucher à notre zone pavillonnaire qui sera préservée et que nous réduirons d'un niveau la constructibilité dans les zones dites denses, situées le long des grands axes.

Par ailleurs, toujours avec l'EPT, le travail d'identification des copropriétés les plus dégradées est en cours dans le triangle Chanzy - Victor Hugo ; il conviendra ensuite de voir comment et avec quels moyens nous pourrions y remédier, soit en aidant ces copropriétés à réaliser les travaux nécessaires, soit, si elles ne le peuvent pas, en trouvant un bailleur pour les racheter et les réhabiliter.

Pour ce qui est de La Fourche, nous sommes toujours dans l'attente de la réalisation, par le département, des travaux de dévoiement de l'avenue Jean Jaurès. Voilà deux années qu'ils nous ont été promis pour l'été suivant et repoussés sine die. Nous pourrions ensuite envisager un aménagement de la place Carmontelle mais certainement pas au prix de celui que souhaitait nous imposer l'architecte des bâtiments de France, auquel cas, je le dis tout net, il n'y aurait pas d'aménagement du tout, si ce n'est à la marge.

D'ici 2026, sera également achevé l'aménagement de notre zone d'activités puisque le contentieux en cours relatif à la parcelle de l'ancienne cité de la Poudrette est en passe de trouver son dénouement. Deux entreprises viendront s'installer sur ce terrain de près de 20.000 mètres carrés, achevant ainsi ce travail de très longue haleine commencé il y a plus de 20 ans.

Je vais vous faire grâce, pour ne pas être trop long, des travaux d'entretien ou de rénovation lourdes que nous serons amenés à conduire en matière de voirie, ou relatifs à nos écoles, et équipements sportifs...

... et je vais bien sûr terminer en évoquant la situation budgétaire de la commune.

Après avoir remboursé la montagne de dettes que la gauche nous avait laissé en 1995, nous avons réussi, depuis 2011 et jusqu'en 2019, à dégager, chaque année, un autofinancement net compris entre 2,5 et 3,5 millions d'euros, ce qui, pour une ville de la taille des Pavillons-sous-Bois et compte tenu de ses faibles ressources fiscales, était tout à fait satisfaisant.

Cela nous a permis de développer la commune et de réaliser de très nombreux équipements publics (le conservatoire, la mairie annexe, quatre nouvelles écoles, l'agrandissement de deux autres, deux nouvelles crèches, une halte-jeux, la salle de sport Lino Ventura, le dojo... je pourrais ajouter, la rénovation de la salle de spectacle Philippe NOIRET, la péniche le Chat qui pêche, la rénovation du gymnase Léo Lagrange, le terrain de football synthétique, la piste d'athlétisme, ... je pourrais encore ajouter le premier système de vidéosurveillance, les trois bassins de rétention pour les eaux pluviales, les bureaux pour les sportifs du Stade de l'Est, le bâtiment des boulistes... et j'en passe.

Tout cela, nous l'avons réalisé tout en ramenant notre dette sous les 10 millions d'euros. Nous étions en 1995 l'une des villes les plus endettées de France, nous sommes aujourd'hui, l'une des villes les moins endettées.

Eh bien heureusement qu'il en est ainsi mes chers collègues car la période qui s'ouvre va être extrêmement difficile pour les budgets des collectivités locales.

En effet, si les deux années de crise du COVID ont affecté nos finances, ce n'est rien, en comparaison de ce qui va se produire en 2023, avec le retour d'une inflation comme nous n'en avons pas connue depuis près de 40 ans.

Gaz, électricité, carburant, alimentation et, par ricochet le coût de tous les biens et services mais aussi celui des travaux, tous les prix s'envolent.

Notre facture de gaz sera ainsi multipliée par quatre et celle relative à l'électricité devrait quasiment doubler. Ce sont les chiffres communiqués tout dernièrement par les deux grands syndicats (SIGEIF et SIPPAREC) qui achètent le gaz et l'électricité pour nos communes.

Pour le budget de la ville cela représente une augmentation du montant de notre facture énergétique de près de 2 millions d'euros et encore, tout dépendra de la rigueur de l'hiver prochain.

Et, malgré cela, nous venons d'apprendre, par un courrier reçu en mairie la semaine dernière, que notre commune n'est pas éligible au filet de sécurité relatif aux prix de l'électricité mis en place par l'État.

Au total, nos dépenses de fonctionnement devraient donc progresser de plus de 3,5 millions d'euros en 2023 alors que nos recettes, malgré la revalorisation par le Parlement des valeurs locatives, ne progresseront que très légèrement.

En effet, les droits de mutation sont attendus en baisse de près de 25%, avec la chute des transactions immobilières, et les dotations de l'État n'augmenteront toujours pas ; elles ont d'ailleurs baissé de 100.000 euros depuis 2017.

Ainsi, alors que notre autofinancement était encore de 2,8 millions en 2022, il sera réduit quasiment à zéro en 2023.

Face à cette situation, il y a deux attitudes possibles.

La première, c'est la politique de l'autruche ; on met la tête dans le sable et on continue comme si de rien n'était...

La seconde, c'est de regarder la réalité en face, de dire la vérité aux Pavillonnais et d'en tirer les conséquences. C'est ce que nous avons toujours fait et, bien évidemment, c'est ce que nous allons faire.

Nul ne sait de quoi l'avenir sera fait et notamment ce que seront les cours de l'énergie dans les années à venir. Peut-être retrouverons-nous des marges de manœuvre, peut-être pas. Nous verrons bien...

... mais en l'état actuel, notre capacité d'autofinancement ayant déjà disparu et les règles de l'équilibre du budget des collectivités locales s'imposant, toute nouvelle dépense de fonctionnement ne pourrait être financée que par une hausse équivalente des recettes de la ville et donc par celle du prix des services et de la taxe foncière bien au-delà de l'inflation.

Ce serait évidemment le cas si nous décidions de faire aboutir le projet de gestion intercommunale de la piscine du Raincy avec notre ville. La dépense, évaluée à l'époque autour de 400.000 euros par an pour Pavillons, serait probablement de 600 ou 700.000 euros par an aujourd'hui avec l'explosion des prix de l'énergie. Nous n'en avons plus les moyens.

Côté dépenses d'investissement, avec la quasi disparition de notre autofinancement, il n'y aurait évidemment que la dette comme variable d'ajustement. Or là aussi, sauf à retomber dans les errements du passé, il va nous falloir limiter notre endettement puisque notre capacité à rembourser de nouvelles dettes vient de s'effondrer.

C'est pourquoi, nous différons également toute décision concernant la construction du nouveau centre de loisirs.

Certains pensent peut-être que la qualité d'un maire ou celle d'une équipe municipale se mesure au nombre de rubans tricolores coupés pour inaugurer de nouveaux services ou de nouveaux équipements publics, quoi qu'il en coûte aux contribuables... Ce n'est pas mon cas.

... je vous invite d'ailleurs à lire avec attention le prochain magazine municipal. Dans une tribune, l'opposition nous reproche d'avoir augmenté de 5% le prix des services de restauration scolaire et des centres de loisirs alors que l'inflation est de 7% et que nos tarifs sont parmi les plus bas du département, nous venons encore de le vérifier.

Dans l'autre tribune de l'opposition, on nous demande de construire un nouvel équipement sportif. Lequel ? Sur quel terrain ? Pour quel coût ? Mystère... et en le finançant comment ? En demandant une subvention à l'EPT Grand Paris – Grand Est. Bon sang mais c'est bien sûr... il suffisait d'y penser.

Il y a juste deux petits problèmes. L'EPT est en difficulté financière, voilà deux ans que je le répète ici comme en séance du territoire, voilà d'ailleurs pourquoi, afin de trouver des moyens supplémentaires, l'EPT s'apprête à décider de l'augmentation des contributions des communes à son propre budget. Pour Pavillons ce serait 200.000 euros de plus par an. C'est le signe que tout va bien... Et puis surtout, cette proposition est juridiquement impossible. L'EPT n'a pas de compétence en matière d'équipements sportifs, il lui est donc interdit de verser des subventions aux communes dans ce domaine.

Voilà, on nous reproche d'un côté de vouloir simplement préserver, a minima, nos recettes de fonctionnement face à l'inflation – 5% de hausse contre 7% - et de l'autre il faudrait financer sans moyens, et donc par la dette, de nouvelles dépenses d'investissement.

Je veux redire ce soir aux élus de l'opposition, qui ont toute leur place dans cette assemblée, que je souhaite, aujourd'hui comme hier, que nous puissions avoir, notamment lors du débat budgétaire, des échanges approfondis et constructifs. Je forme simplement le vœu que, tous ensemble, nous puissions regarder la situation telle qu'elle est.

J'ai toujours pensé, et c'est bien plus difficile, que la qualité d'une équipe municipale se juge d'abord à sa capacité à faire face aux situations de crise tout

en assurant le développement de la commune. C'est ce que nous avons fait pendant 15 ans entre 1995 et 2010, face à une dette abyssale ; c'est ce que nous allons faire dans les années à venir.

Mes chers collègues, je ne suis pas en train de vous promettre de la sueur, du sang et des larmes, nous nous en sortirons... comme nous nous en sommes sortis par le passé... et nous le ferons en disant la vérité aux Pavillonnais et en prenant nos responsabilités.

Alors au boulot et en avant toujours...